



Berthet Liogier Cauffuty
 urbanistes - ingénieurs VTD - géomètres experts
 paysagistes - environnementalistes
 experts en économie immobilière et foncière
 20045 VANDRES (38) - 03 73 22 19 56

Plan Local d'Urbanisme de SAINT-PAUL-DE-VARAX
MODIFICATION N°1

Dossier Projet - Avril 2018

4.2 Plan de zonage central APRES modification
 1/7500ème



LEGENDE

- UA - Zone urbaine - Noyau urbain ancien
- UB - Zone urbaine pavillonnaire
- UBa - Zone urbaine pavillonnaire
- UL - Zone urbaine d'activités et d'hébergements touristiques
- UP - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif
- UX - Zone urbaine réservée aux activités industrielles, artisanales, commerciales, ou de services
- UXb - Zone urbaine réservée aux activités non nuisantes
- 1AU - Zone à urbaniser sur le court à moyen terme
- 2AU - Zone à urbaniser sur le moyen à long terme
- 1AUX - Zone à urbaniser réservée aux activités artisanales, commerciales ou de services à court ou moyen terme
- A - Zone agricole
- Ah - Zone agricole habitée
- Ap - Zone agricole piscicole
- N - Zone naturelle
- Nh - Zone naturelle habitée

- ① Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles à titre indicatif
- Secteur soumis à l'aléa inondations
- Trame Natura 2000
- Trame Zones humides
- Servitude de densité minimale autour de la gare, au titre de l'article L.123-1-5 13bis du Code de l'Urbanisme
- Servitude de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme (anciennement L.123-1-5 16°), les programmes de logements doivent comprendre au minimum 20% de logements sociaux.
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Interdiction de changement de destination des rez-de-chaussée commerciaux au titre de l'article L.123-1-5 7°bis du Code de l'Urbanisme

Eléments inventoriés au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme :

- Haies
- Arbres
- Bâtiments

PLU approuvé le : 20.03.2014
 Modification n°1 approuvée le :
 Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour,
 Le
 Le maire

Pour copie conforme
 Le maire